Compte-rendu du CHS-CT du 18 JANVIER 2019

Aujourd'hui s'est tenu un CHS-CT dédié à l'accueil physique et téléphonique dans le département.

- **L'accueil physique :**

Ce CHS-CT avait été demandé par les organisations syndicales dans la mesure où la fin de l'année 2018 s'est avérée compliquée en matière d'accueil, de nombreux collègues étant en souffrance (consultation du médecin de prévention, annotation du registre santé et sécurité au travail ...).

La direction estime que mi-janvier, tout est sous contrôle, tout va bien, le protocole accueil-SIP de mars 2018 fonctionne très bien et que les différents chefs de service n'ont fait remonter aucun problème.

Donc, circulez, il n'y a rien à voir !!!

Étrangement, nous n'avons pas les mêmes remontées de la part des agents.

Le médecin de prévention a rapporté que les agents d'accueil étaient en souffrance, exténués, inquiets, ne peuvent pas poser de jours pour se reposer …

Solidaires Finances a pointé que les missions abandonnées pour l'instant dans les SIP (mise à jour TH, contrôle sur pièces …) pour se consacrer uniquement au PAS seront à effectuer plus tard, en plus du reste. Ce qui générera automatiquement une nouvelle surcharge de travail dans quelques mois, ce que la Direction refuse de reconnaître et d'anticiper.

Nous avons aussi fait valoir les conditions de travail dégradées, avec des applicatifs qui ne fonctionnent pas correctement (rupture de réseau …), une réception physique qui a augmenté jusqu'à 195 % selon les sites, et le nombre de e-contact qui explose (+ 1000 messages en 2 jours sur un seul SIP de Cadeï par exemple).

La seule réponse apportée par la Direction est la mise en place de l'accueil généralisée sur rendez-vous dès le deuxième semestre 2019.

Pas certain que ça suffise à « désintoxiquer le public de l'accueil ».

- **L'accueil téléphonique :**

Un pôle téléphonique a été installé à Cadeï afin de renseigner les contribuables qui appellent le 0800 … (qui a reçu au total en France 245 000 appels le premier jour), et un délestage d'appels vers les SIP a été prévu en mobilisant jusqu'à 10 agents supplémentaires à travers le département.

Les SIP concernés sont : Nice Centre-Collines, Nice Est-Ouest, Cannes, Cagnes-sur-mer et Grasse ainsi que 4 agents à la DDFIP rue Delille.

Le Directeur n'a pu nous renseigner quant à la pérennité du dispositif, renvoyant à une décision ultérieure de Bercy.

- **Questions diverses :**

Vigiles :

Le DDFIP s'est engagé à ce que le contrat avec les vigiles soit reconduit.

Chauffage :

Il a été demandé à ce que des chauffages d'appoint soient déployés dans certains bureaux où ce dernier ne fonctionne pas.
Si vous êtes concernés par ces problèmes, n'hésitez pas à nous le faire savoir et à annoter le registre santé et sécurité au travail.

Nouveaux services fusionnés ou déménagés en 2018 et au 1er janvier 2019 :

Vous avez dû être consultés sur la mise à jour du document unique d 'évaluation des risques professionnels (DUERP) ou vous allez l'être dans les tous prochains jours.
Faites-nous remonter toutes vos observations éventuelles sur la façon dont les réunions se sont passées et sur les sujets soulevés afin que nous puissions comparer avec le document qui nous sera fourni.